



BULLETIN MUNICIPAL

Keleier Kerzent

N° 436 – AVRIL 2017

SANTE - SOCIAL

MEDECIN

Dr DERRIEN Daniel, 1bis rue du Stade, KERSAINT – Médecine générale ou homéopathie. Tél : 02.98.40.16.41.

■ **Consultations sans rendez-vous** : de 8h30 à 11h (tous les jours) de 13h30 à 15h (tous les jours, sauf le jeudi) ; samedi de 9h à 12h.

■ **Consultations sur rendez-vous** : tous les soirs à partir de 17h. *Le Docteur DERRIEN n'accepte plus de nouveaux patients.*

CABINET KINESITHERAPEUTE-MASSEUR.

Claude MARCHADOUR, 3 place Félix Guéguen à Kersaint-Plabennec. ☎ 06.52.50.97.23.

GARDES MEDICALES

Appelez le « 15 » pour obtenir le médecin de garde le week-end.

PHARMACIES DE GARDE

Composer le 32 37, serveur vocal proposant trois pharmacies proches, au choix.

CABINET INFIRMIER 2 place de la Mairie ☎ 02.98.37.63.41

HORAIRES MAIRIE ET PERMANENCES

➤ HORAIRES DE LA MAIRIE

Secrétariat : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi (8h30 à 12h et 13h30 à 17h30) – samedi (10h à 12h).

☎ 02.98.40.10.03 - mail : mairie.kersaint@wanadoo.fr

Pour une organisation rationnelle du travail, l'accueil du public se fera de préférence le matin.

➤ Permanence du maire :

J.Y. ROQUINARC'H, maire, se tient à la disposition du public, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat.

➤ Permanences des adjoints :

Y. GALLOU, 1^{er} adjoint : les 2^{ème} et 4^{ème} samedis de chaque mois (10h30 à 12h).

B. PERES, 2^{ème} adjoint : mardi 4 avril de 10h à 12h.

P. BOUCHER, 3^{ème} adjoint : les 1^{er} et 3^{ème} samedis de chaque mois (10h30 à 12h). *Absent le samedi 15 avril.*

K. HELIES, 4^{ème} adjoint : le lundi de 9h à 11h.

RPAM (Relais Parents Assistantes Maternelles)

Vous êtes parents, futurs parents, assistant maternel ou futur assistant maternel, le RPAM vous propose un accueil sur la commune (local petite enfance) sur RDV 02.98.36.83.42

ou ram-plabennec@wanadoo.fr

Matinée d'éveil : mardi 04 avril 2017.

INFORMATIONS

CARTES ELECTORALES

2017 est une année de refonte.

Toutes les personnes inscrites sur la liste électorale ont reçu une nouvelle carte électorale.

Pour le bon déroulement des scrutins à venir, il est important de détruire votre ancienne carte. En effet, un nouveau numéro a été attribué à chaque électeur. Pour tout renseignement complémentaire, merci de prendre contact avec la mairie.

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Les élections présidentielles se dérouleront salle de la Mairie **le dimanche 23 avril 2017 (1^{er} tour)** et **le dimanche 07 mai 2017 (2^{ème} tour)** de 8 heures à 19 heures.

Vote par procuration : la demande est à faire auprès de la gendarmerie du lieu de résidence le plus tôt possible. Se munir d'une pièce d'identité et donner à l'appui de la demande, soit une attestation, soit un justificatif de domicile.

➤ Présentation d'une pièce d'identité pour voter

Tous les électeurs devront présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de la commune.

Pièces à fournir : carte d'identité, passeport, carte de combattant, carte d'invalidité, permis de conduire, carte vitale avec photo, carte de famille nombreuse, livret ou carnet de circulation, permis de chasser, attestation de dépôt d'une demande de carte d'identité.

Entretien des plantations et élagage

Les riverains sont tenus de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété menaçant de tomber ou mettant en cause la sécurité.

Les branches et racines s'avancées dans le domaine public ou dans les propriétés des tiers doivent être coupées par leur propriétaire au droit de la limite de leur terrain.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les associations désireuses d'obtenir une subvention communale sont priées de retirer le dossier en mairie.

Date limite de dépôt des dossiers le **05 mai 2017**.

A Kersaint-Plabennec, « Cœur de Bourg »

Votre résidence, Place Claude Le Guen : appartements T3 (62 m²), loyer à partir de 370€/mois (sous conditions de ressources et possibilité d'APL hors charges) ; livraison juin 2017.

Contact : Brest Métropole Habitat ☎ 02.29.00.45.02.

CARTES NATIONALES D'IDENTITE

Nouvelles modalités de délivrance

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

✓Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un Smartphone.

✓Je note le n° de pré-demande qui m'est attribué.

✓Je prends contact avec l'une des mairies équipées de bornes biométriques.

✓Je rassemble les pièces justificatives.

✓Je me présente au guichet de la mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.

✓Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

A Plabennec, les usagers sont reçus **sur rendez-vous** (02.98.40.41.32) : -Lundi : 13h30/17h –Mardi : 8h30/11h30 -1 mercredi sur 3 : 13h30/17h –Jeudi : 8h30/11h30.

La remise des titres s'effectue les mardis et jeudis de 8h30 à 11h30 et le samedi de 8h30 à 10h.

Actuellement, le délai d'obtention des titres d'identité est d'environ 6 semaines.

JOURNEE DU CITOYEN

Tous les jeunes français et françaises ont l'obligation de se faire recenser à la **date anniversaire de leurs 16 ans** à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Horaires :

- ▶ Le lundi de 17h30 à 18h55
- ▶ Le mercredi de 17h à 18h55
- ▶ Le samedi de 10h30 à 11h55

AVIS AUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. *Signaler les départs en mairie facilite les démarches administratives.*

CLIC GERONTOLOGIQUE

Le CLIC gérontologique Lesneven – Les Abers, la Mairie de Plabennec et l'association Brain Up proposent aux enfants ou conjoints mobilisés par l'aide qu'ils apportent à leur proche, de participer à des échanges entre aidants familiaux ;

5 rencontres animées par une psychologue, du **jeudi 6 avril** au **jeudi 4 mai** à Plabennec. Renseignement et inscription auprès du CLIC, centre hospitalier de Lesneven (02.98.21.02.02).

PERMANENCES – Maison du Lac – PLABENNEC

La Maison du Lac, nouvelle adresse :

Hôtel de Communauté 545 rue Gustave Eiffel – Zone de Penhoat 29860 PLABENNEC. Plus d'information au 02.98.37.66.00. ou sur www.pays-des-abers.fr

✓**ASSISTANTE SOCIALE DPAS** : ☎ 02.98.83.23.66.

Mardi de 9h à 12h. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat du Centre Départemental d'Action Sociale de Lesneven.

CAF - La Caisse d'Allocations Familiales n'a plus de permanence à la Maison du Lac de Plabennec. Les personnes intéressées seront reçues uniquement sur rendez-vous

(☎ 0810 25 29 30). Des conseillers répondront à toutes les questions du lundi au vendredi de 9h à 16h.

✓**ACCUEIL EMPLOI** :

Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, sur rendez-vous le jeudi après-midi (02.90.85.30.12).

✓**CPAM** : Tous les lundis de 13h30 à 16h30. RDV au 0 820 904 198.

✓**ARMEE DE TERRE** : 2^{ème} mercredi de chaque mois de 9h30 à 12h.

AUTRES PERMANENCES

✓**ADMR** : L'association ADMR de l'Aber Benoît propose des services d'aides à domicile pour les personnes âgées, les enfants... Les bureaux de l'ADMR ont été transférés dans les nouveaux locaux situés : 66, avenue de Waltenhofen à Plabennec. ☎ 02.98.37.60.37.

✓**ADS – L'association assure des services et soins à domicile** : aides-soignantes, garde à domicile, téléassistance. Permanence à Plabennec, 1 rue Pierre Jestin, les lundis, mercredis & vendredis de 9h30 à 12h00. ☎ 02.98.37.66.76.

✓**CLIC gérontologique** (informations sociales/60 ans et plus) Maison des Bruyères - Permanence le vendredi de 9h à 12h. ☎ 02.98.40.81.57. En dehors de ces permanences, rendez-vous possible auprès du secrétariat du CLIC au 02.98.21.02.02.

✓**PUERICULTRICE** :

Permanence de Mme LE BIHAN, tous les mardis de 9h à 12h place de la Mairie Plabennec. ☎ 02.98.83.23.66.

✓**CONSULTATIONS POUR ENFANTS** :

Les 1^{er} et 3^{ème} lundis de 13h30 à 16h30 place de la Mairie à Plabennec. Rendez-vous pris au CDAS Lesneven.

☎ 02.98.83.23.66.

✓**FNATH (association des accidentés de la vie)** : Permanence d'information tous les 1^{er} vendredis du mois de 10h à 11h30, salle Marcel Bouguen (salle n°3).

URBANISME

Déclarations Préalables :

- SALOU Franck & Cécile, 7 rue Abbé Cloarec : Extension habitation.
- AVILA Antoine, 13 rue des Airelles : démolition d'un muret.
- LAFOSSE Coralie, 5 route de l'Echangeur : ravalement.
- CHAPALAIN Sébastien, 5 route de Plabennec : clôture (muret + palissade).
- DANZE Patrick, 24 route de St Divy : portail + modification de clôture.
- GALLOU Yvon, 4 ham. Traon Bihan : remplacement abri de jardin.
- HUONIC Brigitte, Odeveur : remplacement cabanon.

Permis d'aménager accordé :

- SARL DU COADIC, 23 rue de Kervaziou BOURG-BLANC : création d'un lotissement de 8 lots (rue des Prairies).

ANIMATION

ACCUEIL DE LOISIRS sans HEBERGEMENT

SAINT-THONAN pour les 3-11 ans

Programme Vacances de Pâques

- ✦Lundi 10 avril : Découpe des panneaux –Je suis le lapin de Pâques
- ✦Mardi 11 avril : Pinatoeuf –Lapins Bleus, Lapins Rouges
- ✦Mercredi 12 avril : Peinture sur les panneaux –Les petits lapins et le panier
- ✦Jeudi 13 avril : Hop ! –Installation des pinatoeufs
- ✦Vendredi 14 avril : Mon panier de Pâques –Chasse aux œufs

†Lundi 17 avril : Férié
 †Mardi 18 avril : La lunette astronomique –bataille intergalactique
 †Mercredi 19 avril : Vaisseau spacial –La terre et la lune
 †Jeudi 20 avril : Pâte à modeler Galaxy –Extraterrestre soufflé
 †Vendredi 21 avril : Ma galaxie –L’astéroïde.
 Pour une bonne organisation matérielle et pédagogique, il est impératif de s’inscrire une semaine avant la date retenue.
 Tél 06.07.73.23.15 ou 02.98.40.18.60.
 Mail : maison.enfance@saint-thonan.fr

ENVIRONNEMENT

DEPOT DECHETS VERTS, Route de Kéralias
 Lundi : 13h30 à 18h00 Vendredi : 13h30 à 18h00
 Mercredi : 13h45 à 18h00 Samedi : 9h à 18h00

Nouveaux horaires de distribution des composteurs au Centre Technique Communautaire à Bourg-Blanc : les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h.

DECHETTERIE DE PENVERN PLABENNEC
 Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Fermé le mardi !!! ☎ : 06.14.71.56.57.

CCPA - DECHETS MENAGERS
 La collecte a lieu toutes les deux semaines

Le mardi 04 avril
 Le mercredi 19 avril 2017.

Problème de ramassage des déchets ménagers ☎ 02.98.84.40.35.

ASSOCIATIONS LOCALES

**LES SEMELLES
 KERSAINTAISES**

LSK



Programme des coureurs à pied :

- ✓ Le 01/04 : Trail de Loc Eguiner St Thégonnec : 26km à 16h et 13km à 16h30.
- ✓ Le 09/04 : Entraînement à 9h30.
- ✓ Le 17/04 : Challenge de l’Elorn à Kerlouan : 20km à 9h45.
- ✓ Le 23/04 & 30/04 : Entraînement à 9h30.

Programme des randonneurs :

- ✓ Le 02/04 : Tréglonou : départ à 9h
 - ✓ Le 09/04 : Kersaint : départ à 9h30
 - ✓ Le 16/04 : Trémaouézan : départ 9h
 - ✓ Le 23/04 : Kersaint : départ à 9h30
 - ✓ Le 30/04 : Lac du Drennec + Kig ha Farz : départ à 9h.
- Si vous êtes débutants ou confirmés, venez nous rejoindre. Les rendez-vous ont lieu devant la salle Félix Guéguen, le mercredi à 18h30 et le dimanche à 9h30. ☎ 02.98.40.13.29.

VELO CLUB DE KERSAINT-PLABENNEC

Rappel : les circuits sur route sont proposés tous les dimanches, le matin.

- ♦Départ St Thonan : Les dimanches 2 & 16 & 30 avril, lundi 17 avril.
- ♦Départ de Kersaint : Les dimanches 9 & 23 avril.
- Groupe A : départ 8h circuit de 90 à 100km.
- Groupe B : départ 8h30 circuit de 75 à 80km.
- Groupe C : départ 8h30 circuit de 60 à 65km.

- ♦Dimanche 2 avril : randonnée cyclos « Souvenir Michel Bleunven » : 102km, 90km, 77km, 50km.
 - ♦Dimanche 9 avril : randonnée cyclos Plabennec.
 - ♦Lundi 1^{er} mai : randonnée FSGT à Lannilis
- A partir du mois de Mai, le club organisera tous les mercredis, une sortie réservée aux débutants ou autres, départ de la salle Espace Kreiz-Kêr à 9h30, moyenne de la sortie : 20km/h, avis aux amateurs !!

UNC LE DRENNEC - KERSAINT-PLABENNEC

Cérémonie Commémorative de la Victoire 1945

Elles se dérouleront aux dates et heures suivantes :

1) LE DRENNEC : lundi 8 mai à 10h15

Regroupement des participants, Place de la Mairie – envoi des couleurs – défilé vers le monument aux morts – dépôt de gerbe, allocution de Mr Le Maire de Le Drennec – départ pour Kersaint.

2) KERSAINT-PLABENNEC : Lundi 8 mai à 11h

Regroupement des participants, Place de la Mairie - envoi des couleurs – défilé vers le monument aux morts – dépôt de gerbe, allocution de Mr Le Maire de Kersaint-Plabennec – remise de décorations, vin d’honneur servi au sous-sol de la Mairie de Kersaint-Plabennec. (Repas au restaurant La Gargoulette, inscriptions pour le 25 avril, dernier délai, tarif : 25€/personne). Contact : Mr Tréguer 02.98.40.71.32 ou Mr Sévin 02.98.40.70.88.

ANNONCES DIVERSES

RESTAURANT « LA GARGOULETTE »

Nous vous proposons le **vendredi soir et le samedi soir** (de 19h à 22h) « Une nouvelle formule à 12€ : entrée, plat, dessert à 12€ » - « Formule Pizza à 9€ ». N’hésitez pas à nous réserver votre table. ☎ 02.98.40.10.02.

Les COURSES du « TRO BRO LEON »

♦**Dimanche 16 avril** à partir de 8h30 : Tro Bro Cyclos jusqu’à 110km au départ de Lannilis. Tro Bro Vintage de 30km, départ à 10h avec dégustation de produits locaux et suivi de voitures de collection.

♦**Lundi 17 avril** : Tro Bro Professionnels, départ à 11h30 et arrivée vers 16h50, course télévisée en direct sur FR3 de 15h à 17h et retransmise sur écran géant à Lannilis (entrée gratuite).
Passage : Rubian – St Elven à Kersaint-Plabennec vers 13h30. La caravane publicitaire passera ½ heure avant la course.

SECOURS CATHOLIQUE

Il organise un concert le dimanche 02 avril 2017, à 15h30, à la salle des Châtaigniers au Drennec avec les chorales « Abers Mélodie et Mouez Bro Landi ». Libre participation.

DON DU SANG

L’assemblée générale se tiendra à Plabennec le **dimanche 9 avril 2017** à partir de 8 heures, salle Marcel Bouguen.
 La prochaine collecte de sang : **Jeudi 20 avril** de 8h à 13h, espace des Châtaigniers – Le Drennec (Merci aux donateurs de rester mobilisés).

ENGIE (GDF)

Vous serez démarché par ENGIE du **10 au 14 avril** sur la commune. Les personnes sont accréditées et vous présenteront leur carte ENGIE.

 Pour une parution dans le bulletin de mai 2017, les annonces doivent être déposées en mairie pour le **21 avril 2017**.